Recensement d’initiatives en faveur des insectes pollinisateurs dans le paysage agricole



Mené dans le cadre de l’Axe 6 du Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation (2021-2026) et porté par les ministères en charge de l’écologie et de l’agriculture, ce recensement d’initiatives vise plus particulièrement le « Partage des pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs ».

Il existe déjà des solutions en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation dans le paysage agricole. Pour les appliquer et les démultiplier dans les territoires, il est nécessaire de commencer par les recenser.

Concrètement, ce recensement permettra de :

- **Mettre en avant les bonnes pratiques** et de les partager à l’échelle nationale
- Promouvoir et diffuser une diversité d’initiatives **affichées sur une cartographie nationale**
- **Montrer aux acteurs qui façonnent le paysage agricole que des solutions diversifiées existent** et sont applicables
- **Appuyer et faciliter la démultiplication des solutions** et donner envie aux acteurs qui façonnent le paysage agricole de s’engager

Attention, les délais pour déposer une initiative sont courts ! LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS EST LE 28 FEVRIER 2023.

Liens utiles
Pour en savoir plus